

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 24 novembre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

2021 PP 99 Contribution de la BSPP aux opérations de vaccination contre la covid-19.

M. Nicolas NORDMAN, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code de la commande publique ;

Vu le projet de délibération, en date du 2 novembre 2021, par lequel M. le préfet de Police soumet à son approbation les modalités de la convention relative à la participation de la BSPP aux opérations de vaccination contre la covid-19 et à la contribution financière de l'agence régionale de santé d'Ile-de-France de sept cent un mille deux cent quarante-deux euros ;

Sur le rapport présenté par M. Nicolas NORDMAN, au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, relative à la participation de la BSPP aux opérations de vaccination contre la covid-19 et à la contribution financière de sept cent un mille deux cent quarante-deux euros (701 242€) versée par l'agence régionale de santé d'Ile-de-France.

Article 2 : Est autorisé le préfet de Police à signer ladite convention.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo", with a stylized flourish at the end.

Anne HIDALGO